



L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

N° 73

Juillet, Août, Septembre 2012

SIVOS

Rentrée scolaire 2012 - 2013

Effectif à la rentrée de septembre

16 PS (enfants nés en 2009) sont recensés pour la rentrée prochaine.

Compte tenu des départs des CM2 en 6ème, l'effectif total du SIVOS sera de **186 enfants**. La répartition retenue par les enseignants est la suivante:

École d'ETRIGNY:

26 enfants, 16 PS + 10 MS

École de LA CHAPELLE:

24 enfants, 11 MS + 13 GS

École de LALHEUE:

1ère classe: 23 enfants, 10 GS + 13 CP

2ème classe: 24 enfants: 14 CE2 + 10 CM1

École de NANTON:

1ère classe: 19 CP

2ème classe: 23 CE1

3ème classe: 24 enfants: 13 CE2 + 11 CM1

4ème classe: 23 CM2

Compte tenu de cette répartition, le transport par le Bus du SIVOS se fera exactement dans les mêmes conditions que cette année, c'est à dire trajet et horaires identiques. Les horaires du bus seront affichés dans les mairies et publiés sur le site internet www.lachapelledebragny.fr à partir de début juillet.

CHEMIN DU MOTHEY

STATIONNEMENT



Par décision du conseil municipal le chemin du mothey, qui permet l'accès au déversoir, sera en stationnement

interdit, tous les ans, au printemps et en été.

Au moment des foins et des transports de bétail les problèmes resurgissent pour les passages des engins agricoles. Malgré le sens interdit, les voitures s'accumulent dans le chemin, et du fait de son rétrécissement jusqu'à la barrière, les tracteurs ne peuvent plus circuler.

Tout cela entraîne des conflits difficiles à gérer car il faut aller chercher les personnes au déversoir pour qu'elles viennent déplacer leur véhicule. Nous laisserons un espace de stationnement au début du chemin où celui-ci est le plus large.

Merci d'avance de respecter cette signalisation bien que je sache très bien qu'il y a très peu de Chapalats qui ne respectent pas le sens interdit,

150 mètres de marche n'ont jamais fait de mal à personne ...

TRAVAUX EGLISE Souscription



Cet automne, des travaux de réfection du toit de l'église sont prévus.

La fondation du patrimoine de Bourgogne, nous propose de faire une souscription.

Les sommes collectées seront abondées de 50 à 100 % par la fondation.

Chaque don permettra une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

Cette souscription permettra une augmentation de 5 % de la subvention du Conseil Général.

Merci d'avance à tous ceux qui nous soutiendront pour ces travaux

MÉMOIRE D'AVENIR

Assemblée Générale Vendredi 4 mai 2012

Le rapport moral a rappelé le rôle humaniste des associations dans notre milieu rural et dans la société contemporaine où plus que jamais il importe, au cœur des mutations que nous vivons, de tisser l'indispensable lien social qui nous permettra de faire voile vers un avenir libéré des peurs et des divisions. Honneur fut également rendu aux créateurs, à l'issue d'un " tryptique arts-plastiques " qui permit, durant trois week-ends successifs, de présenter au village des expositions de qualité, l'une consacrée aux élèves de Marie-Paule Lepape,



la suivante à l'atelier de
notre artiste peintre Guy Béraud



et la dernière aux artistes et artisans rassemblés autour d'un dinandier poète.

Photos page suivante.....=====>

Dans le domaine des associations comme dans la vie quotidienne ou dans ce domaine qui devrait porter l'enthousiasme puisqu'il traite de la " Res publica ", tous horizons confondus, il faut savoir s'unir et travailler ensemble pour survivre ou mieux vivre, et pour relever les défis difficiles qui nous attendent. Les associations en seront partenaires et partie prenante tant leur rôle est important dans la vie de nos villages comme à l'échelon des nations.

Françoise Versavel présenta ensuite le rapport d'activités 2011, puis la programmation 2012.

Cécile Rabut soumit à l'assemblée le rapport financier général, puis le détail par activités et manifestations avant de développer les animations conduites par Marie-Paule Lepape (couture, arts plastiques).

Ces trois rapports adoptés, il fut ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant, complété par deux nouveaux membres, Marie-Paule Lepape et René Rabut que nous remercions pour leur engagement à nos côtés.

Composition du nouveau Conseil d'Administration

1^{er} Tiers Election de 2008 à 2011

Germaine BENOIT	Emile BERAUD
Marie BERAUD	Nicole BUISSON
Chantal HENGUELY	Nicole TRONQUET

2^{ème} Tiers Election de 2009 à 2012

Marie BOLDUC	Roselyne de CARMOY
André FARGEOT	Marie-Paule LEPAPE
René RABUT	

3^{ème} Tiers Election de 2010 à 2013

Gilbert BENOIT	Luc BERAUD
Elisabeth CHEVAU	Josette SEGUIN
Cécile RABUT	Michel RABUT
Françoise VERSAVEL	

Une réunion du CA, fixée au **mercredi 15 mai 2012**, a procédé à l'élection du bureau :

Composition du nouveau Bureau

Président d'honneur : Emile Béraud
Présidente Elisabeth Cheveu
Vice-Présidente Roseline de Carmoy
Secrétaire Chantal Henguely
Secrétaire-adjointe Nicole Tronquet
Trésorière Cécile Rabut
Trésorière-adjointe Françoise Versavel

COMITÉ DES FÊTES

Photos exposition des artistes



Fêtes. Les effectifs étaient plutôt faibles (disons une bonne demi- douzaine) mais particulièrement valeureux. Les divers anniversaires, voyages, brocantes... ont eu raison des sportifs habituels. Le départ s'est fait au pied de la Vierge qui domine la petite commune de St Vallerin. Le sentier passait par Culles les Roches et Fley avant de revenir sur St Vallerin.

Au moment du repas quelques supporters nous ont rejoints et c'est dans la bonne humeur que nous avons partagé l'apéro et le pique-nique.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 21 Juin 2012. Mr Tronquet, président, nous a présenté le rapport des activités de l'année écoulée : fête du 4 septembre, Contes Givrés, Téléthon, Expo des artistes Chapalats, repas d'hiver, carnaval des enfants, randonnée. Certaines de ces animations, comme la fête et le téléthon sont menées en collaboration avec Mémoire d'Avenir.

Le bilan financier a été présenté par Mme Prevel, trésorière. Cette année le résultat est négatif (-338,38) mais la trésorerie est saine avec un fond qui se monte à 3452 euros.

Les projets pour 2012/2013 restent dans le même esprit avec le souci de toucher le plus de monde possible, jeunes et moins jeunes, gens du pays et nouveaux arrivants, afin que chacun trouve un vrai plaisir à vivre dans notre village.

Le Comité lance un appel aux photographes qui auraient des photos des manifestations organisées au cours des 30 dernières années car notre association a atteint le bel âge de 30 ans.

Nous envisageons d'exposer ces photos à la fête du 2 septembre prochain. Alors il est temps de sortir les albums des cartons ou des ordinateurs ! Merci d'avance.

RANDONNEE

Le dimanche 24 Juin commençait très bien à La Chapelle. Il faisait beau, mais pas trop chaud et c'était le jour de la randonnée du Comité des

Quel bruit dans le jardin ?

Ce que dit la loi

Peut-être sanctionnée toute personne qui, dans un lieu public ou privé, est à l'origine de bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité...

En pratique

Bien entendu, la loi ne s'arrête pas aux limites de votre jardin et votre voisin est en droit de vous demander de respecter sa tranquillité. Sont particulièrement visés les engins motorisés de jardinage qui peuvent être très bruyants s'ils sont mal entretenus et/ou vétustes.

Voici donc quelques conseils pour limiter au maximum les nuisances qui pourraient résulter de vos activités de jardinage :

Entretenez régulièrement vos tondeuses et autres engins motorisés. Faites-les réviser une fois par an. Cela augmentera en prime sa durée de vie.

Achetez de préférence des machines silencieuses (une norme européenne limite aujourd'hui le bruit des tondeuses ayant une coupe de 0,50 m de largeur à 96 dBA). N'hésitez pas à demander conseil au vendeur. Il est là pour ça. Préférez quand cela est possible les engins électriques (tondeuse, si votre jardin le permet, taille haies...).

Utilisez quand cela est possible des outils manuels.

Une loi existe et impose des horaires d'utilisation des engins de jardinage bruyants à moteur électrique ou thermique.

Respectez-les :

- 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 pour les jours ouvrables.

- 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h pour les samedis.

- 10 h à 12 h pour les dimanches.

NOUVEAUX CONTENEURS

Les foyers qui n'ont pas été livrés par la communauté de commune, d'un conteneur, pour les déchets, équipé d'une puce électronique, sont priés de se signaler en mairie.

Ces conteneurs sont obligatoires pour le ramassage des ordures ménagères.

MUSIQUE ET CHANT

Cécile Müller proposera des cours de violon, piano, éveil musical, chant choral, Salle communale de Lalheue, à partir de la rentrée de septembre.

Contacts : 06 63 26 71 08

cecile.muller1@laposte.net

L'Agenda des Chapalats

2 septembre 2012 Fête Exposition

3 au 6 septembre

Exposition ouverte de 15h à 18h

15 et 16 septembre 2012 Journées Européennes du Patrimoine

Réunions Village

Lundi 17 septembre 2012

Lundi 1^{er} octobre 2012

Lundi 15 octobre 2012

Lundi 5 novembre 2012

Lundi 19 novembre 2012

Lundi 10 décembre 2012

JOURNÉES EUROPÉENNES du PATRIMOINE

Elles auront lieu le **samedi 15 et le dimanche 16 septembre 2012**. Notre village s'inscrit dans un projet cantonal plus global avec animations musicales et théâtrales enrichissant la découverte du petit patrimoine rural et ses " trésors cachés ".

LAIVES Église Saint-Martin

MONTCEAU-RAGNY Théâtre de Verduze
Carrière devenue décharge puis métamorphosée en théâtre
Carriers et chantier d'insertion 2006

GIGNY-sur-SAÔNE Ancienne église (chapelle), statue en bois polychrome de Saint-Nicolas, site de l'Épervière, Étangs, serves et mares

MANCEY Exposition photos
Exposition artistes locaux
Chapelle du château de Dulphey
Œuvres d'un ébéniste

LA CHAPELLE DE BRAGNY Château et ancienne église romane paroissiale (fondation seigneuriale)
Église paroissiale actuelle construite après les guerres de religion.
Calvaires

L'équipe communication souhaite que l'Echo du Grand Bragny soit le reflet de la vie communale. Si vous avez des propositions d'articles ou des observations sur les sujets traités dans ce journal merci de nous les adresser en mairie. Vous pouvez retrouver les anciens numéros de l'EGB sur le site www.lachapelledebragny.fr